Plateforme Multi-Acteurs d'Appui à la Promotion du Lait Local en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Pilotée par AFAO - APESS - CORET - Laiterie du Berger - OXFAM - RBM - ROPPA

En contribution à :

L'intégration régionale de l'économie laitière en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Sous l'égide de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS

Et à la mise en œuvre des plans d'action pays de développement des chaînes de valeur du lait local

Bénin | Burkina Faso | Cap Vert | Cameroun | Côte d'Ivoire | Gambie | Ghana | Guinée | Guinée Bissau

Libéria | Mali | Mauritanie | Niger | Nigéria | Sénégal | Sierra Léone | Tchad | Togo

1er PLAN D'ACTION TRIENNAL 2023 - 2025

Avec la contribution financière de:

Et l'appui technique du:

Sommaire

Sigles et abréviations *4*
1. Contexte et justification *5*
1.1. Problématique du lait local et justification de la plateforme régionale d'appui à la promotion du Lait Local 5
1.2. Orientations et dispositif de coopération issus de la conférence régionale de lancement de la Plateforme Régionale Multi-acteurs d'Appui à la filière Lait Local 6
2. Objectifs et résultats attendus *7*
2.1. Objectif général 7
2.2. Objectifs spécifiques 7
2.3. Résultats attendus 7
3. Composantes *8*
3.1. Composante 1 : impulsion par la plateforme régionale, en tant qu'interlocuteur privilégié, d'une dynamique d'influence des CER dans les politiques, stratégies, et initiatives de chaîne de valeur lait local *8*
3.1.1. Logique d'intervention de la composante 1 ..... *8*
3.1.2. Sous- composante 1.1 : Contribution du Comité de Pilotage à l'impulsion d'une dynamique régionale de développement de la filière lait local 9
3.1.2.1. Activités de la sous-composante 1.1 ..... *9*
3.1.2.2. Logique d'intervention de la sous-composante 1.1 ..... *12*
3.1.3. Sous- composante 1.2 : Contribution du Secrétariat Permanent à l'impulsion d'une dynamique régionale de développement de la filière lait local Secrétariat Permanent *13*
3.1.3.1. Activités de la sous-composante 1.2 ..... *13*
3.1.3.2. Logique d'intervention de la sous-composante 1.2 ..... *17*
3.2. Composante 2 : appui de la plateforme régionale aux équipes pays à rendre fonctionnels leurs dispositifs nationaux de concertation (plateformes/coalitions nationales) et à contribuer à la réalisation des objectifs du cadre de coopération régionale 18
3.2.1. Logique d'intervention de la composante 2 ..... *18*
3.2.1. Sous- composante 2.1 : Mise en place des dispositifs nationaux de concertation pour le développement des chaines de valeur lait local développement de la filière lait local *19*
3.2.1.1. Activités de la sous-composante 2.1 ..... *19*
3.2.2. Sous- composante 2.2 : Contribution à la mise en œuvre d'actions prioritaires des plans d'action nationaux *19*
3.2.2.1. Activités de la sous- composante 2.2 ..... *19*
3.2.3. *Logique d'intervention des sous-composantes 2.1 et 2.2* 21
4. Mécanisme de mise en œuvre du 1er plan triennal *21*
4.1. Gouvernance du plan par le Comité de Pilotage de la Plateforme Régionale 21
4.2. Supervision et coordination du plan par le Secrétariat Permanent 23
4.2.1. Supervision 23
4.2.2. Coordination 23
4.3. Mise en œuvre du plan par les Équipes-pays et les acteurs des chaines de valeur (producteurs, transformateurs, distributeurs de lait local) 23
5. Besoins de financement du 1er plan triennal *24*
5.1. Budget global 24
5.2. Plan de financement 24
6. Plan de mesures des performances *25*
6.1. Cadre de résultats 25
6.2. Cadre de mesure de performances 26
7. Risques et mesures de mitigation *26*

7.1. Hypothèses et risques 26
7.2. Plan de mitigation 27
8. Annexes *28*
8.1. Tableau des indicateurs de suivi et d'évaluation de la contribution de la Plateforme à l'Offensive lait local 28
8.2. Tableau du budget détaillé du plan d'action sur 3 ans 30

Sigles et abréviations

AFAO	Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest
APESS	Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane
ASPH	Agro-Sylvo-Pastoral et Halieutique
CEDEAO	Communauté Économiques Des États d'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté Économique des États d'Afrique Centrale
CER	Communauté Économique Régionale
COPIL	Comité de Pilotage
CORET	Confédération Traditional Stockbreeder Organization in Africa Organisation de la confédération d'éleveurs traditionnels en Afrique
ECOWAP	*ECOWAS' Agricultural Policy* Politique Agricole de la CEDEAO
LdB	Laiterie du Berger
OPR	Organisation Régionale de Producteurs
OSC	Organisation de la Société Civile
OXFAM	*Oxford Committee for Relief Famine*
PAC	Politique Agricole Commune
PAU	Politique Agricole de l'Union
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PTF	Partenaire Technique et Financier
RBM	Réseau Billital Maroobé Réseau des organisations d'éleveurs et pasteurs d'Afrique
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SP	Secrétariat Permanent
TEC	Tarif Extérieur Commun
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africain

1. Contexte et justification

1.1. Problématique du lait local et justification de la plateforme régionale d'appui à la promotion du Lait Local

Malgré d'importantes potentialités de production laitière qu'offre un cheptel de plus de 460 millions de têtes, et diversement constitué de bovidés, d'ovidés, de caprinés et de camélidés, l'Afrique est encore largement dépendante des importations pour satisfaire les besoins croissants d'une population de plus en plus nombreuse et urbanisée. Cette situation est surtout favorable à l'Union Européenne (UE) qui écoule, chaque année, dans la région des produits laitiers d'une valeur supérieure à 2 milliards d'euros, soit quelques 1 400 milliards de francs CFA. Cette saignée de devises est un manque à gagner que la communauté régionale gagnerait à consacrer au développement du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique.

En sus de cette inefficacité financière, les importations de produits laitiers posent aussi un urgent problème nutritionnel car elles concernent beaucoup plus des produits de faible valeur nutritive parce qu'écrémés et rengraissés en matière grasse végétale, en huile de palme, notamment.

Outre les populations, amenées à consommer des produits laitiers de faible qualité nutritionnelle, les autres victimes directs de cette situation sont les quelques 48 millions de producteurs et productrices qui ne parviennent pas à vivre décemment des revenus des exploitations pastorales, des laiteries ou des unités de collecte et de distribution.

Ayant fait du lait local un des produits stratégiques de la politique agricole régionale, l'ECPWAP/PDDAA en l'occurrence, la CEDEAO a établi un diagnostic exhaustif des déterminants de cette situation problématique, en perspective du lancement d'une vaste offensive pour le développement des chaines de valeur adossées aux systèmes d'élevage. Dans ce cadre, les contraintes mises en exergue sont (i) une faible productivité des races laitières locales, (ii) une dégradation des ressources pastorales sous l'impact des changements climatiques, (iii) un accès de plus en plus difficile auxdites ressources pour cause d'exacerbation de la concurrence et des conflits entre usagers, d'entraves à la mobilité pastorale, d'insécurité sociale le long des couloirs de transhumance, ainsi que de défaut d'aménagement pastoraux facilitant l'accès du bétail à une alimentation et à un abreuvement adéquats, (iv) un faible développement d'unités de collecte, de transformation et de distribution de lait issu des bassins locaux de production et (v) une politique commerciale (TEC) non favorable à la filière lait local.

A ces obstacles sont venus s'ajouter les chocs de la Covid-19 (fermeture des marchés et des pistes de transhumance) et de la guerre en Ukraine (hausse du coût des aliments de bétail et autres ressources productives). Les exploitations, qui assurent l'essentiel de la production laitière régionale, sont ainsi davantage fragilisées par cette inflation généralisée aux conséquences désastreuses.

Ainsi, la nécessité du renforcement de la résilience de la filière face à ces chocs exogènes vient s'ajouter à l'urgence d'une mise en œuvre effective des projections stratégiques de l'offensive lait local de la CEDEAO, en ce qui concerne notamment (i) l'augmentation de la productivité laitière des races locales, (ii) le développement des réseaux de collecte, (iii) la promotion de mini-laiteries et de laiteries, et (iv) la réduction du déficit commercial, i.e. des importations, par extension des parts de marchés des produits laitiers locaux.

La problématique du développement de la filière laitière régionale est ainsi clairement établie et les solutions bien spécifiées dans le cadre de ladite Offensive lait local dont

les instruments stratégiques (stratégie régionale) et opérationnel (programme prioritaire d'investissement) ont été dûment validés. La région dispose aussi d'un Tarif Extérieur Commun (TEC) pouvant être ajusté en faveur des producteurs et productrices laitiers locaux.

1.2. Orientations et dispositif de coopération issus de la conférence régionale de lancement de la Plateforme Régionale Multi-acteurs d'Appui à la filière Lait Local

En leur qualité de parties prenantes à part entière de la politique agricole régionale de la CEDEAO, l'APESS, le RBM et le ROPPA ont, non seulement défendu la cause de la filière lait local et inspiré le lancement de l'Offensive susvisée, mais aussi participé activement au processus d'élaboration et de validation desdits instruments stratégique et opérationnel. Ces organisations régionales de pasteurs et agropasteurs se sont ensuite engagées, avec l'appui d'OXFAM, dans une large campagne de plaidoyer et de communication, dite Campagne "Mon Lait est Local", en faveur d'une mise en œuvre effective du programme prioritaire d'investissement (PPI).

Outre la mobilisation d'un vaste réseau de journalistes spécialisés, cette campagne a permis d'accompagner, sous le leadership d'APESS et avec l'appui technique du Hub Rural, près d'une vingtaine d'équipes-pays dans un processus soutenu (i) de diagnostic de l'état des lieux des filières lait local à l'échelle nationale, (ii) de revue des actions nationales (projets, programmes) en cours pour leur développement, (iii) d'estimation des ressources disponibles à cet effet, (iv) de mise en place d'instruments de coopération intra-nationale entre acteurs de la filière (OP, organisations du secteur privé, OSC, administrations publiques, partenaires au développement), et (v) de planification nationale d'actions de développement des chaines de valeur en question.

Cet accompagnement a abouti à la tenue, les 18-20 janvier 2022 à Thiès au Sénégal, d'une conférence régionale de mise en place de la Plateforme Régionale Multi-Acteurs d'Appui à la promotion du lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel, conçue comme instrument de coopération à la mise en œuvre des plans d'action pays ainsi élaborés en guise de contributions respectives à la réalisation des objectifs de l'Offensive régionale lait local.

La Plateforme Régionale a été, ainsi, portée sur les fonts baptismaux sur la base d'une déclaration cosignée par 18 équipes-pays provenant du Bénin, du Burkina Faso, du Cap Vert, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Libéria, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, du Sénégal, de la Sierra Léone, du Tchad et du Togo. Les principes énoncés ont permis de définir une stratégie commune de contribution à l'Offensive dit "Cadre de Coopération" et axé sur (i) l'aménagement d'espaces pastoraux, (ii) la densification des réseaux de points d'eau pastoraux, (iii) l'extension des réseaux de postes vétérinaires de contrôle et de stations de recherche dédiés à la santé animale, (iv) l'accroissement de potentiels génétiques d'une masse critique de races laitières locales, (v) le développement de larges réseaux de centres ou autres espaces de formation d'acteurs et d'incubation d'unités de production, de collecte, de transformation et distribution de produits laitiers locaux, ainsi que (vi) l'accroissement et l'intensification des flux commerciaux de produits laitiers d'origine locale en destination des marchés nationaux et régionaux. La conférence a aussi été un moment de consolidation du partenariat initié entre acteurs ouest-africains et organisations européennes engagées dans la campagne "N'exportons Pas Nos Problèmes".

A l'effet d'une mise en œuvre effective de ce cadre de coopération, la Plateforme Régionale Multi-Acteurs d'Appui a été structurée autour (i) d'une conférence annuelle faisant office d'assemblée générale et ouvert à tous les acteurs de la filière lait local, (ii) d'un comité de pilotage présidé par le RBM, toutes les autres OPR et représentants

OSC et secteur privé y assurant des fonctions de vice-présidences spécialisées dans la mobilisation et l'implication de catégories d'acteurs déterminées pour le déploiement d'une dynamique largement participative et inclusive, (iii) d'un secrétariat permanent à la charge de l'APESS, et (iv) de cinq (5) commissions respectivement en charge des thématiques de financement, de développement technologique, d'adaptation aux changements climatiques, de sécurisation et d'apaisement de la mobilité pastorale, ainsi que de développement des marchés et d'amélioration de l'environnement des affaires.

Parmi les décisions de sa première réunion statutaire, tenue en février 2022 à Thiès, au Sénégal, le Comité de pilotage a instruit le Secrétariat Permanent de s'atteler à l'élaboration du premier plan d'action triennal et d'un plan de plaidoyer et communication en faveur de la plateforme.

En conséquence, le présent plan d'action est doublement articulé autour (i) du renforcement de la fonctionnalité des organes de la plateforme pour la consolidation des capacités de coopération en appui aux équipes-pays, et (ii) de l'impulsion des activités de contribution à la résolution desdites préoccupations prioritaires. Il y est successivement fait état des finalités envisagées (objectifs visés et résultats attendus), des modalités opératoires (activités et actions), des ressources requises (budget) et des dispositifs de mise en œuvre.

2. Objectifs et résultats attendus

2.1. Objectif général

L'objectif général de ce plan d'action est de doter la Plateforme régionale multi acteurs d'appui à la promotion du lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel, de son premier instrument opérationnel d'appui à la contribution de sa stratégie commune (son cadre de coopération régionale) à la réalisation de la vision de l'Offensive lait de la CEDEAO d'une "*Afrique de l'Ouest qui émerge parmi les bassins laitiers du continent africain et accroît progressivement sa contribution aux échanges régionaux de produits laitiers d'origine communautaire*."

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de ce plan d'action sont:

- Renforcer la fonctionnalité des organes de la plateforme (conférence annuelle, comité de pilotage, secrétariat permanent, commissions thématiques) ainsi que des dispositifs nationaux de concertation et de coopération pouvant être, selon les pays, des alliances, des coalitions, des cadres de concertation, des tables filières, et autres ;
- Mettre en place des mécanismes de concertation et de coopération, d'information, de communication, de plaidoyer, de suivi-évaluation, de revue conjointe et de développement d'innovations technologiques autour des interventions prioritaires des plans d'action nationaux de développement des chaines de valeur lait local.

2.3. Résultats attendus

Les deux résultats attendus sont ainsi formulés comme suit :

Résultat attendu 1 : La plateforme régionale, en tant qu'interlocuteur privilégié, a influencé les CER dans les politiques, stratégies, et initiatives de chaînes de valeur lait local ;

Résultat attendu 2 : La plateforme régionale a appuyé les équipes pays à rendre fonctionnels leurs dispositifs nationaux de concertation (plateformes/coalitions nationales) et à contribuer à la réalisation des objectifs du cadre de coopération régionale.

3. Composantes

Les composantes du plan d'action triennal axées sur la réalisation effective des résultats susvisés portent respectivement sur :

1) L'impulsion par la plateforme régionale, en tant qu'interlocuteur privilégié, d'une dynamique d'influence des CER dans les politiques, stratégies, et initiatives de chaîne de valeur lait local ;
2) L'appui de la plateforme régionale aux équipes pays à rendre fonctionnels leurs dispositifs nationaux de concertation (plateformes/coalitions nationales) et à contribuer à la réalisation des objectifs du cadre de coopération régionale.

Ces dites composantes sont explicitées ci-après en ce qui concerne précisément leurs logiques respectives d'intervention et les activités qui les constituent. Chacune de celles-ci est une série d'actions dont les outputs contribuent à l'atteinte du résultat correspondant.

3.1. Composante 1 : Impulsion par la plateforme régionale, en tant qu'interlocuteur privilégié, d'une dynamique d'influence des CER dans les politiques, stratégies, et initiatives de chaîne de valeur lait local

3.1.1. Logique d'intervention de la composante 1

Pour rappel, outre la représentation de la Plateforme auprès des autorités (nationales, régionales) et des partenaires au développement, le Comité de Pilotage est appelé à veiller sur l'exécution effective des décisions que la Conférence Annuelle prend pour un développement optimal de la filière lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

En ce qui concerne le Secrétariat permanent, organe d'exécution, sa responsabilité est de doter la Plateforme d'une diversité d'outils d'information, de communication, de gestion de connaissances et de vulgarisation technique pour appuyer le Comité de Pilotage dans ses efforts de contribution au développement susvisé de la filière lait local.

Dans le cadre de cette première composante, il est attendu du Comité de Pilotage un effort de consolidation de ses capacités d'intervention et d'amélioration de sa maîtrise des problématiques financières, technologiques, environnementales et économiques de cette filière. Hypothèse est faite que la consolidation de ses capacités d'intervention passe actuellement par (i) le renforcement de la fonctionnalité de l'instance suprême de la Plateforme qu'est la Conférence Annuelle, (ii) l'amélioration des capacités de leadership de ses membres, (iii) le développement de partenariats avec toutes les parties prenantes des politiques agricoles régionales et internationales (ECOWAP-CEDEAO, PAU-UEMOA et PAC-CEEAC), (iv) le développement d'un partenariat avec les animateurs européens de la 'Campagne n'exportons pas nos problèmes » . Quant à l'amélioration de sa maîtrise desdites problématiques, elle requiert de larges échanges d'expériences et de points de vue ainsi que d'importants apports d'experts. Choses que peut garantir l'aménagement d'espaces de réflexion stratégique, à la fois de nature évaluative et prospective.

Les effets attendus de telles actions et leurs produits (Plateforme plus fonctionnelle, leadership renforcé, partenariats consolidés et connaissances accrues) sont la contribution à la transformation favorable de l'environnement des affaires de la filière et la mise à profit des évolutions (fiscales, douanières, financières, économiques) enregistrées, pour améliorer la productivité et la compétitivité des unités de

production, de collecte, de transformation et de distribution de produits laitiers locaux de haute qualité.

En appui au Comité de Pilotage dans cette entreprise de contribution à l'amélioration de l'environnement des affaires et renforcement de la dynamique régionale de développement des chaines de valeur lait local, le Secrétariat Permanent est censé promouvoir des outils de facilitation et de coordination de la concertation et de la coopération entre pays pour l'amélioration des performances productives et commerciales les acteurs de la filière lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Dans ce cadre, les deux principaux outils attendus du Secrétariat Permanent sont (i) le système de suivi et d'évaluation des performances de développement de la filière lait local à l'échelle régionale, et (ii) le réseau de plateformes nationales d'échanges d'information et de connaissances, de partage d'expériences et d'aide au développement technologique. Ce faisant, le Secrétariat Permanent s'attellera aussi au renforcement de ses procédures d'appui au comité de pilotage et d'animation des commissions thématiques.

Les effets attendus de ces produits sont :

- Des acteurs de chaines de valeur lait local (producteurs, collecteurs, transformateurs et distributeurs) bien informés des technologies innovantes disponibles, des possibilités d'amélioration de leurs pratiques productives, des changements de l'environnement des affaires, des risques liés aux changements climatiques, des stratégies d'adaptation aux crises diverses, des opportunités de marchés, etc. ;
- Des décideurs politiques (États et CER) bien informés des contraintes de la filière, des préoccupations des acteurs, des opportunités de partenariat avec la plateforme, de l'évolution des performances financières, techniques, et commerciales des chaines de valeur de la filière lait local, etc. ;
- Des partenaires au développement bien informés des effets et impacts de leur appui, des obstacles à la croissance des chaines de valeur, des opportunités de coopération au développement du secteur laitier, etc.

Les informations et connaissances ainsi fournies sont censées susciter des décisions favorables (i) au renforcement des systèmes de production, de collecte, de transformation et de distribution du lait local, (ii) à l'augmentation des parts de marché du lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel, et (iii) à l'accroissement des revenus des acteurs des chaines de valeur lait local.

La composante 1 est ainsi constitué de deux sous-composantes portant sur les responsabilités spécifiques respectives du Comité de Pilotage et du Secrétariat Permanent.

Les activités inscrites dans chacune de ces sous-composantes ainsi que les logiques d'intervention correspondantes sont successivement spécifiées ci-après.

3.1.2. Sous- composante 1.1 : Contribution du Comité de Pilotage à l'impulsion d'une dynamique régionale de développement de la filière lait local

3.1.2.1. Activités de la sous-composante 1.1

Activité 3.1.2.1.1 : Tenue des conférences annuelles de la Plateforme Régionale multi-acteurs d'appui à la promotion du lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Au sortir de la Conférence Régionale de Thiès, le Comité de Pilotage et le Secrétariat permanent se sont immédiatement mis à la tâche pour matérialiser les orientations de cette rencontre de lancement de la Plateforme Régionale Multi-Acteurs d'Appui à la filière lait local. Cependant, son fonctionnement optimal

exige l'entrée en action de son organe suprême, la Conférence Annuelle sur le Lait Local qui (i) délibère sur toutes les problématiques environnementales, économiques, financières, sociales, technologiques touchant au développement de la filière lait local, et (ii) détermine les orientations stratégiques de la contribution de la Plateforme à ce processus de développement.

Les opérations ou actions constitutives de l'activité sont :

- L'élaboration d'une note de présentation et d'un agenda mettant le focus sur les cinq thématiques (productivité et production des races laitières locales…) ;
- L'envoi de lettres d'invitation à toutes les parties-cibles que sont les signataires de la Déclaration, les partenaires techniques et financiers, les organisations professionnelles de la filière non signataires, les États, et les Communautés Économiques Régionales ;
- La conduite des travaux pour (i) la revue du cadre de coopération, des comptes rendus du Comité de Pilotage, du présent plan d'action et du plan de plaidoyer, pour ajustement à l'évolution du contexte et validation, (ii) l'élaboration de notes stratégiques relatives à l'adaptation aux changements climatiques et au financement des activités de la Plateforme à tous les niveaux (COPIL, Secrétariat Permanent et Équipes-pays) ;
- L'enregistrement de nouvelles adhésions selon des demandes exprimées à cette fin ;
- La production du relevé de décisions de la Conférence Annuelle, pour application adéquate.

Activité 3.1.2.1.2 : Mobilisation des organisations professionnelles rurales en appui à la campagne de plaidoyer en faveur du lait local

À la charge de l'APESS, le Secrétariat Permanent a élaboré un projet de plan de plaidoyer axé sur l'effectivité (i) d'un système d'éducation et de formation professionnelles des jeunes pasteurs et agropasteurs aux métiers de la filière laitière, (ii) d'investissements structurants au profit de tous les maillons des chaines de valeur lai local, (iii) d'instruments de promotion du lait local mis en place par les États et la CEDEAO, et (iv) de l'adoption, par ces derniers, de politiques fiscales et commerciales favorables à l'amélioration de la compétitivité des produits laitiers locaux ainsi qu'au développement global de ladite filière. Les actions envisagées sont :

- La mobilisation des organisations professionnelles du secteur ASPH autour de ce projet ;
- Une large distribution de supports de communication à toutes les organisations-cibles pour une sensibilisation sur les enjeux et défis du développement de la filière lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel.
- La tenue d'une réunion de partage et de consolidation du projet de plaidoyer, en ce qui concerne, notamment, ses cibles, attentes, argumentaires et activités prévues.
- La mise en œuvre subséquente des activités retenues en direction des décideurs ciblées (CEDEAO, UEMOA, Ministères des pays couverts en charge de l'élevage, collectivités locales).
- Le suivi desdites activités et l'évaluation des acquis, pour revue conjointe et capitalisation, en vue de la poursuite de l'effort d'influence des décideurs en faveur des producteurs, collecteurs, transformateurs et distributeurs du lait local.

Activité 3.1.2.1.3 : Renforcement des capacités de leadership des membres du comité de pilotage de la plateforme régionale

Le Comité de Pilotage de la Plateforme est constitué des dirigeants d'organisations régionales de producteurs, d'entreprises privées, d'ONG et de services étatiques dont les actions combinées touchent à tous les maillons des chaines de valeur lait local d'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Il s'agit de l'APESS, de CORET, du RBM, du ROPPA, de l'AFAO, de la Laiterie du Berger (LB), de OXFAM et de deux représentants d''administrations publiques faisant respectivement fonction de délégués des deux zones que sont celles des pays côtiers, d'une part et des pays sahéliens, d'autre part.

Tous ces dirigeants ont capitalisé une longue et riche expérience d'implication à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des politiques régionales de développement rural, tous sous-secteurs confondus. Ainsi, la qualité de leur leadership a maintes fois été réaffirmée au cours des processus de transformation positive du secteur ASPH portés par l'ECOWAP et la PAU. Cependant, cette capacité demande à être constamment renforcée pour mieux faire face à la rapidité des changements conjoncturels, à la récurrence des crises économiques et financières, ainsi qu'à la virulence des chocs climatiques, sanitaires, économiques qui limitent le développement de filières aussi stratégiques que celle du lait local.

A cette fin, le plan d'action prévoit la tenue d'ateliers de renforcement de capacité sur les thématiques suivantes :

- Approches stratégiques du développement de la filière lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel ;
- Renforcement des connaissances en politiques commerciales et fiscales et sur les processus de décision associés ;
- Méthodes de développement de partenariats économiques, financiers et techniques par la communication, en faveur du développement de la filière lait local ;
- Plaidoyer et lobbying
- Modalités de gestion des crises climatiques, sanitaires et sécuritaires pour le renforcement de la résilience des systèmes de production, de collecte, de transformation et de commercialisation des produits laitiers locaux ;
- Démarches de gestion de la Plateforme axée sur le renforcement des mécanismes de coopération intra et inter-pays couverts par la plateforme d'appui au lait local et avec le niveau international;
- Principes d'approche globale du développement rural et de la sécurité alimentaire pour une bonne prise en compte de la filière lait local dans les politiques nationales et régionales de développement du secteur ASPH.

Chacun de ces ateliers aménagera aussi un espace de concertation pour le renforcement de collaboration des membres du COPIL autour des sept (7) fonctions dédiées.

Activité 3.1.2.1.4 : Organisation de rencontres régionales de réflexion stratégique

La plateforme dispose de commissions thématiques appelées à explorer, diagnostiquer et prospecter les dimensions financière, économique, technologique, climatique et pastorale de la problématique du développement de la filière lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Le comité de Pilotage a déjà instruit le Secrétariat Permanent, qui abrite ces commissions, de diligenter des réflexions sur (i) les opportunités et perspectives de mobilisation et de rentabilisation des ressources financières internes, (ii) l'adoptabilité des technologies promues par le système régional de recherche et leurs impacts

potentiels sur la productivité laitière des races locales en exploitation familiale pastorale et agropastorale, (iii) la vulnérabilité climatique des systèmes d'élevage pastoraux et agropastoraux et l'identification des modalités de gestion des risques en cause, (iv) l'efficacité des systèmes actuels de prévention et de gestion des conflits entre pasteurs et autres usagers des ressources naturelles et la détermination de modalités d'amélioration de leurs performances, et (v) les entraves de la fiscalité (de porte et intérieure) à l'amélioration de la compétitivité du lait local et identification de pistes de levée des contraintes.

Prenant en charge ces priorités définies par le COPIL, le plan d'action prévoit les opérations ou actions suivantes d'impulsion et de mise à profit de cette réflexion stratégique :

- Animation des commissions thématiques pour la conduite des cinq (5) études susmentionnées ;
- Mise en œuvre d'une procédure de validation interne des rapports d'étude des commissions thématiques ;
- Tenue d'une rencontre régionale de réflexion stratégique sur les perspectives de développement technologique et de résilience climatique des chaines de valeur lait local ;
- Tenue d'une rencontre régionale de réflexion stratégique sur les perspectives de transformation de l'environnement des affaires de la filière lait local et de renforcement de la viabilité financière des unités de production, de collecte, de transformation et de distribution des produits laitiers locaux :
- Tenue d'une rencontre régionale de réflexion stratégique sur la viabilité financière et la compétitivité durable de la filière lait local.

3.1.2.2. Logique d'intervention de la sous-composante 1.1

Cette logique d'intervention est illustrée ci-après comme une chaine de transmission d'effets allant des inputs (ressources permettant la mise en œuvre des activités) aux outputs (produits générés par lesdites activités), puis aux outcomes (effets induits à par la valorisation desdits outputs).

Par commodité, cette chaine de transmission d'effets, schématisée ci-dessous, part, non pas des ressources, mais des activités qu'elles permettent de mettre en œuvre. Quant aux outcomes ou effets attendus, ils correspondent ici aux performances spécifiques vers lesquelles convergent toutes les deux composantes du plan d'action.

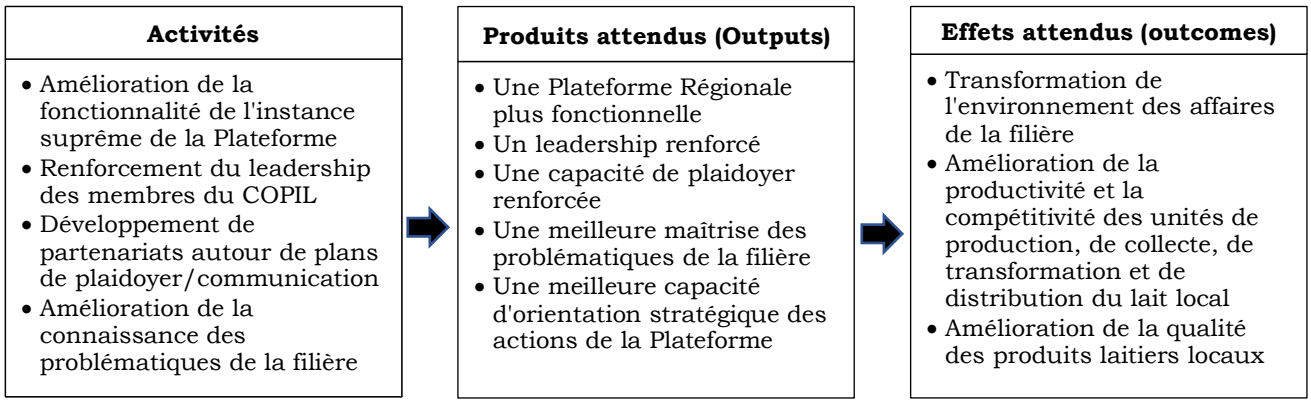

3.1.3. Sous- composante 1.2 : Contribution du Secrétariat Permanent à l'impulsion d'une dynamique régionale de développement de la filière lait local

En appui au comité de pilotage et aux équipes-pays, le Secrétariat Permanent est notamment attendu dans la mise en place (i) d'un performant système de suivi-évaluation, (ii) d'un réseau informatique régional (Portail) d'échanges, (iii) d'un mécanisme de coordination des activités des Commissions Thématiques, et (iv) d'un dispositif de réalisation du plan de plaidoyer et de communication.

Ce plan de plaidoyer (voir document spécifique) sert "d'instrument de mobilisation des acteurs et des moyens (techniques, financiers, politiques, etc..) nécessaires à la mise en œuvre du présent plan d'action dont l'objectif est "de développer des systèmes pastoraux et agropastoraux porteurs offrant des emplois décents aux jeunes et aux femmes, et assurant aux pays du Sahel une souveraineté alimentaire en matière laitière".

3.1.3.1. Activités de la sous-composante 1.2

Activité 3.1.3.1.1. : Mise en place d'un système régional de suivi-évaluation des performances de la filière lait local

Le cadre de coopération de la plateforme, outil stratégique de l'appui à la promotion du lait local, est orienté vers la vision "d'espaces ruraux transformés et émancipés de la pauvreté par l'émergence de chaines de valeur de produits laitiers locaux hautement performantes dans l'ensemble des pays-cibles". Son objectif général est "Contribuer à la réalisation des visées de la stratégie régionale d'opérationnalisation de l'Offensive lait local que sont le doublement du niveau actuel de production de lait local cru et le quintuplement du taux de collecte et de transformation de cette production, à l'horizon 2030".

Pour y parvenir, la Plateforme entend contribuer, en termes de résultats attendus ou outputs, (i) à l'aménagement d'espaces pastoraux, (ii) à la densification des réseaux de points d'eau pastoraux, (iii) à l'extension des réseaux de postes vétérinaires et de stations de recherche dédiés à la santé animale, (iv) d'accroître le potentiel génétique d'un grand nombre de vaches laitières locales, (v) d'élargir les réseaux de centres ou autres espaces de formation d'acteurs et d'incubation d'unités de production, de collecte, de transformation et distribution de produits laitiers locaux, et (vi) d'accroître et d'intensifier les flux commerciaux de produits laitiers d'origine locale en destination des marchés nationaux et régionaux.

Un système de suivi-évaluation des progrès réalisés en ces matières est ainsi nécessaire pour le dispositif de concertation et de coopération mis en place par la Plateforme pour apporter son appui aux acteurs de la filière lait local. A cette fin, les opérations ou actions inscrites au présent plan d'action sont :

- Élaboration des cadres de résultats (logique d'intervention) et de mesure de rendement (indicateurs de suivi et d'évaluation) ;
- Conception et mise en place de la base de données lait local ;
- Mise en place des procédures de collecte, de traitement et d'analyse des données ;
- Mise en place de procédures de diffusions des rapports de suivi et d'évaluation ;
- Mise en place de mécanismes de revue conjointe et de capitalisation pour l'amélioration des performances du cadre de coopération.

Activité 3.1.3.1.2 : Mise en place d'un réseau régional de plateformes nationales d'échanges d'informations, de partage d'expériences et de promotion de technologies appropriées

En sus de la fonction de gestion du dispositif de suivi-évaluation, d'information et de communication, le Secrétariat Permanent a, entre autres, la charge d'assurer l'exécution adéquate des plans, programmes et stratégies qu'initie la Plateforme "en vue d'impulser une dynamique de coopération pour le développement des chaines de valeur du lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel" tel que stipulé dans la Déclaration de Thiès.

Celle-ci engage la Plateforme à s'appuyer sur les équipes-pays pour (i) contribuer à la facilitation de l'accès des acteurs nationaux, aux ressources humaines, financières, technologiques nécessaires au développement de la filière, et (ii) mener régulièrement de larges campagnes de plaidoyer auprès des autorités nationales (gouvernements) et régionales (commissions) en faveur de l'amélioration de l'environnement des affaires de celle-ci.

Ainsi, pour une exécution des plans d'action et de plaidoyer en parfaite collaboration et en bonne synergie avec les pays, le Secrétariat Permanent est appelé à mettre en place un dispositif permanent d'information et de communication.

A ce titre, option a été faite de déployer un réseau régional de plateformes nationales d'échanges d'informations, de partage d'expériences et de promotion de technologies appropriées. Pour ce faire, les opérations ou actions suivantes ont été inscrites au plan d'action :

- Développement d'un portail web, i.e. un site offrant des portes d'entrées permettant à tous les 18 pays-membres de la Plateforme d'y offrir des informations, connaissances, des espaces de dialogue et autres ressources numériques relatives aux innovations technologiques, informations, à la formation professionnelle et aux opportunités de marché ;
- Incitation à l'ouverture d'une page Facebook Lait local par chaque équipe-pays ;
- Élaboration d'un cahier de charges ayant pour objet le bon fonctionnement du réseau ainsi constitué du portail animé par le Secrétariat Permanent et des plateformes nationales lait local gérées par les équipes-pays.

Activité 3.1.3.1.3 : ***Appui au fonctionnement du Comité de pilotage et coordination des activités des commissions thématiques***

Dans ses fonctions courantes d'assistance aux instances dirigeantes de la Plateforme (Conférence Annuelle et Comité de Pilotage), le Secrétariat Permanent (i) produit les documents préparatoires de leurs rencontres statutaires, (ii) exécute leurs décisions, et (iii) leur rend compte des résultats de cette exécution. En outre, il lui revient d'assumer deux autres fonctions essentielles : (i) gérer les ressources matérielles, humaines et financières de la Plateforme et en rendre régulièrement compte, (ii) superviser les travaux des commissions thématiques pour la satisfaction idoine des sollicitations du Comité de Pilotage.

Le présent plan d'action offre une opportunité de renforcement de la fonctionnalité de cet organe exécutif de la Plateforme. A cet effet, les opérations ou actions suivantes ont été retenues :

- Élaboration et adoption d'un manuel de gestion des ressources de la Plateforme ;
- Coordination de la mise en œuvre du présent plan d'action ;
- Coordination de la mise en œuvre du plan de plaidoyer ;
- Préparation des documents de travail et organisation des réunions du Comité de Pilotage ;

- Préparation des documents de travail et organisation des réunions de la Conférence Annuelle ;
- Élaboration des rapports annuels d'activités et de gestion financière à soumettre au Comité de Pilotage ;
- Supervision des travaux de réflexion des Commissions Thématiques sur les problématiques soumises par le Comité de Pilotage.

Activité 3.1.3.1.4 : Mobilisation des décideurs politiques en contribution à l'impulsion d'une dynamique régionale de coopération au développement de la filière lait local

Induisant, chaque année, un manque à gagner régional de plus 1 400 milliards de Francs CFA dans ses échanges de produits laitiers avec l'UE, le lait local ne pouvait que compter que parmi les produits stratégiques de la politique agricole d'Afrique de l'Ouest, tel qu'en a décidé la CEDEAO dans la définition de l'ECOWAP/PDDAA.

Pour résorber cet excessif déficit commercial afin de mobiliser plus de ressources à la lutte contre la pauvreté en milieu rural et la sécurité alimentaire de toutes les populations ouest-africaines, les décideurs doivent nécessairement accroître les ressources destinées au développement de la filière lait local, préoccupation spécifique du présent plan d'action.

Sous la supervision du Comité de Pilotage, le Secrétariat Permanent de la Plateforme Régionale conduira, avec l'appui des équipes-pays, une campagne de plaidoyer en faveur, entre autres, de la ssuppression de la fiscalité intérieure (TVA, impôts) sur les facteurs de production (matériels, équipements, intrants) et les produits de ladite filière. En sus, un accent particulier sera mis sur la nécessité de l'application urgente de la décision de la CEDEAO sur le rehaussement du TEC.

Les opérations ou actions constitutives de l'activité sont les suivantes :

- Élaboration d'un argumentaire de plaidoyer,
- Élaboration des notes de position, et
- Organisation de visites de lobbying auprès des commissions Agriculture et Développement rural des CER.

Activité 3.1.3.1.5 : ***Mise à contribution des*** **décideurs politiques nationaux (États) pour l'amélioration de l'environnement des affaires et le renforcement de l'encadrement technique de la filière lait local**

L'ensemble des pays de la zone de couverture de la Plateforme Régionale d'Appui à la promotion du lait local adoptent et mettent en œuvre, depuis des décennies, des stratégies consistantes de lutte contre la pauvreté qui tardent encore à atteindre des résultats consolidés et durables.

Se référant à ce processus, le plaidoyer envisagé dans le cadre de la mise en œuvre du présent plan d'action mettra aussi l'accent sur la nécessité d'un appui consistant aux acteurs des chaines de valeur lait local éprouvés par l'insuffisance drastique des revenus générés par les exploitations pastorales, les laiteries ou les unités de collecte et de distribution de ce produit stratégique.

En la matière, le focus sera notamment mis sur la requête d'un environnement des affaires favorable à l'amélioration des performances économiques desdites exploitations et unités. En outre, un accent particulier sera mis sur la facilitation

de l'accès à un ensemble cohérent de services d'appui-conseil axés sur l'amélioration des technologies et le renforcement des capacités techniques et professionnelles des acteurs susvisés.

L'activité est articulée autour des actions ci-après :

- Elaboration des notes de position de portée régionale :
- Organisation des missions d'information et de sensibilisation auprès des commissions Agriculture, Finance et Parlements des CER sur les rôles et responsabilités des plateformes nationales et régionale lait :
- Renforcement de la capacité de plaidoyer et mobilisation de fonds des équipes nationales au profit des plans d'actions nationaux de promotion du lait local:
- Élaboration de notes de position pays :
- Organisation des visites de lobbying auprès des ministères en charge de l'élevage, des finances et du commerce dans les pays :
- Maintien du lien avec la campagne 'N'exportons pas nos problèmes' en vue de faire du plaidoyer auprès des décideurs politiques européens.

Activité 3.1.3.1.6: Sollicitation de la contribution des parties prenantes du processus de développement (CEDEAO, UEMOA, CEEAC, CEMAC, États, Collectivités Locales, PTF) en matière de renforcement des capacités productives et commerciales des acteurs des chaînes de valeur lait local

Comme mentionné plus haut, malgré l'importance non négligeable de son cheptel, la zone de couverture de la Plateforme Régionale ne parvient toujours pas à s'émanciper de sa forte dépendance aux importations de produits laitiers qui contribuent largement à la satisfaction des besoins croissants d'une population de plus en plus nombreuse et urbanisée.

Il s'avère ainsi nécessaire de renforcer la mobilisation des CER et de leurs États-Membres autour de la création des conditions nécessaires (i) à l'amélioration de l'accès du bétail laitier à une alimentation suffisante et de qualité, ainsi qu'à des soins vétérinaires appropriés (ii) à l'accroissement de potentiels génétiques d'une masse critique de races laitières locales, (iii) au développement de larges réseaux de centres ou autres espaces de formation des acteurs et d'incubation d'unités de production, de collecte, de transformation et distribution de produits laitiers locaux, (iv) ainsi qu'à l'augmentation et à l'intensification des flux commerciaux de produits laitiers d'origine locale à destination des marchés nationaux et régionaux.

A cet effet, les actions suivantes de plaidoyer sont prévues :

- Organisation des missions d'information et de sensibilisation ;
- Organisation de campagnes d'information du grand public sur la consommation du lait local ;
- Élaboration des supports de communication sur les plateformes régionale et nationales d'appui à la promotion du lait local ;
- Organisation des side events en marge des rencontres régionales et nationales ;
- Promotion des achats institutionnels (cantines scolaires, hôpitaux, aide alimentaire etc...).

Activité 3.1.3.1.7 : Sollicitation de l'adoption par les États et la CEDEAO de politiques commerciales et fiscales favorables de renforcement de la compétitivité des produits et du potentiel de développement de la filière lait local

Avec la forte croissance de sa population et l'urbanisation galopante qui s'y observe, la démographie de la zone de couverture de la Plateforme Régionale d'appui ouvre d'importantes opportunités de développement des marchés nationaux et régional de lait local.

A cette fin, la campagne de plaidoyer insistera sur le "consommer local" en accompagnant l'évolution espérée des parts de marche des produits laitiers locaux par une mobilisation des CER et États autour de l'adoption de politiques commerciales suffisamment porteuses.

Les actions envisagées dans ce cadre sont les suivantes :

- Actualisation de la note de position sur les politiques fiscales et commerciales favorables au lait local ;
- Organisation d'un atelier d'élaboration de la stratégie d'influence du TEC ;
- Organisation de «side event» autour du processus de révision du TEC ;
- Organisation des visites de lobbying auprès de la commission Finance des CER ;
- Participation aux rencontres préparatoires de révision du TEC au niveau des CER ;
- Finalisation de l'étude sur la mise en œuvre des mesures fiscales et de défense commerciale du lait local au Nigéria ;
- Elaboration d'une note synthèse des études sur la fiscalité réalisées au Sénégal et au Nigéria ;
- Organisation des visites de lobbying auprès des ministères en charge de l'élevage, des finances et du commerce dans les pays ;
- Participation aux rencontres préparatoires de révision du TEC dans les pays.

3.1.3.2. Logique d'intervention de la sous-composante 1.2

Le schéma ci-après est à l'image de la chaine de transmission d'effets évoquée ci-dessus.

Activités	Produits attendus (Outputs)	Effets attendus (outcomes)
• Mise en place d'un système de suivi et d'évaluation des performances de développement de la filière lait local à l'échelle régionale • Développement d'un réseau de plateformes nationales d'échanges d'information et de connaissances, de partage d'expériences et d'aide au développement technologique • Déroulement d'une campagne de plaidoyer et de communication	• Informations et connaissances pertinences sur (i) les technologies innovantes, (ii) les bonnes pratiques de production, de collecte, de transformation et de distribution de lait local, (iii) les changements climatiques, les opportunités de marchés, (iv) les mesures de politiques, (v) les obstacles au développement de la filière, les crises diverses, etc. • Appuis des CER, États, Collectivités locales et PTF résultants de la campagne de plaidoyer et de communication	• Transformation de l'environnement des affaires de la filière • Amélioration de la productivité et la compétitivité des unités de production, de collecte, de transformation et de distribution du lait local • Amélioration de la qualité des produits laitiers locaux

3.2. Composante 2 : Appui de la plateforme régionale aux équipes pays à rendre fonctionnels leurs dispositifs nationaux de concertation (plateformes/coalitions nationales) et à contribuer à la réalisation des objectifs du cadre de coopération régionale

3.2.1. Logique d'intervention de la composante 2

Dans le cadre de la campagne "Mon Lait est Local", dont l'aboutissement a été la tenue de la conférence régionale de Thiès, les pays ont bénéficié, d'un accompagnement technique du Hub Rural dans l'élaboration de "plans d'action nationaux de promotion du lait local". Ce processus a comporté (i) la constitution d'équipes pays, (ii) l'analyse diagnostique des situations de la filière pour la spécification des profils pays, ainsi que (iii) le répertoire des projets et programmes en cours et à venir pour bâtir le plan d'action sur l'existant et avoir un aperçu des besoins de financement et ressources financières disponibles.

Constat a été ainsi fait que tous les 18 pays de la Plateforme s'étaient déjà bien engagés dans la prise en charge de la problématique du développement de la filière lait local. En général, les profils dégagés font état (i) d'une augmentation constante des importations de lait, en dépit de l'existence de fortes potentialités d'accroissement des productions internes de ces produits, (ii) d'une forte augmentation de la demande intérieure de produits laitiers du fait d'une démographie galopante doublée d'une urbanisation accélérée qui provoquent un changement notable des modes de consommation, (iii) d'une faible productivité laitière de l'ensemble des espèces et races locales (vaches, chèvres, brebis, chamelles), (iv) d'une grande fragilité des maillons de la collecte, de la transformation et de la distribution, (v) d'un faible développement des marchés nationaux et régionaux de lait local, ainsi que des circuits de distribution qui y mènent, et (vi) d'une forte domination des femmes dans les activités de traite, de conservation, de transformation et de distribution du lait local, à petite échelle.

Quant aux projets en cours et en perspective, portés par une volonté avérée des États, ils concernent, notamment, les domaines (i) de l'amélioration du potentiel génétique laitier des vaches locales, (ii) de la création de laiteries et de l'appui à l'installation de mini-laiteries, (iii) de l'incitation à la création de laiteries, et (iv) de l'adoption de codes et lois en faveur du pastoralisme et de la sécurisation du cheptel contre le vol de bétail, entre autres.

Il a aussi souligné que toute cette dynamique concerne, à la fois, les exploitations familiales, les entreprises privées, les groupements féminins et les organisations de jeunes.

En ce qui concerne les plans d'actions, les pays en ont fait des instruments de contribution à la mise en œuvre de l'offensive régionale pour la promotion du lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel, recherchant ainsi le doublement de leurs productions laitières et le quintuplement de leurs niveaux de collecte à destination des unités de transformation et de distribution.

A l'exception du Ghana, de la Guinée Bissau, du Libéria, de la Mauritanie et de la Sierra Léone, dont les besoins n'ont pas été encore estimés, les ressources financières requises pour la mise en œuvre de ces plans sont évaluées à hauteur de quelques 1 810 millions de dollars US. Les ressources déjà mobilisées ayant été estimées à

environ 610 millions de dollars US, soit quelques 1 200 millions de dollars qui restent encore à rechercher.

Axant son intervention sur l'appui à la mise en œuvre des actions de développement de la filière lait que les pays entreprennent, ce premier plan d'action de la Plateforme régionale entend s'y prendre en aidant (i) à la mise en place des dispositifs nationaux que sont les alliances, coalitions, cadres de concertation, tables filières et autres que les pays ont, diversement envisagé de mettre en place pour renforcer leurs capacités internes de concertation et de coopération, (ii) à la cartographie des bassins de production, de collecte, de transformation et de distribution du lait local, et (ii) au lancement de projets pilotes d'appui à la mise en œuvre des plans d'action nationaux.

Les produits attendus de ces actions sont (i) des équipes-pays plus aptes à fournir des services d'appui aux acteurs des chaines de valeur, (ii) des connaissances et informations plus précises sur les potentialités et obstacles du développement de la filière lait au niveau national, et (iii) des leviers concrets d'impulsion dudit développement.

En termes d'effets, les efforts doivent converger, à l'instar des autres champs d'action, vers (i) la transformation de l'environnement des affaires de la filière au niveau national, (ii) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des unités de production, de collecte, de transformation et de distribution du lait local, et (iii) l'amélioration de la qualité des produits laitiers locaux.

3.2.2. Sous- composante 2.1 : Mise en place des dispositifs nationaux de concertation pour le développement des chaines de valeur lait local développement de la filière lait local

3.2.2.1. Activités de la sous-composante 2.1

Activité 3.2.2.1.1 : Mise en place des dispositifs nationaux de concertation pour le développement des chaines de valeur lait local

Au cours du processus d'élaboration des plans d'action nationaux de promotion du lait local, les pays ont envisagé des espaces de concertation et de coopération pour permettre aux acteurs locaux de mutualiser leurs efforts de mobilisation de ressources financières, de renforcer leurs capacités d'innovation technologique, d'améliorer la qualité de leurs produits, de conquérir des marchés, etc.

Les options avaient été diversement portées sur des interprofessions, des alliances nationales ou des tables filières.

Les opérations ou actions prévues par le plan d'action pour accompagner les équipes-pays dans cette entreprise sont les suivantes :

- Accompagnement des pays pour la mise en place des cadres de concertation ;
- Élaboration de notes conceptuelles et feuilles de route adaptées à chacune des options ;
- Mise en œuvre des feuilles de route ;
- Lancement des dispositifs sur la base de programmes de travail spécifiques.

3.2.3. Sous- composante 2.2 : Contribution à la mise en œuvre d'actions prioritaires des plans d'action nationaux

3.2.3.1. Activités de la sous- composante 2.2

Activité 3.2.3.1.1 : *Cartographie des bassins nationaux de production, de transformation et de distribution du lait local*

Le processus susvisé a aussi permis aux pays d'identifier les principaux défis avec lesquels ils sont confrontés en matière de promotion de la filière lait local. Il s'agit, entre autres, de la nécessité (i) de résorption progressive des déficits commerciaux par la mise en œuvre de stratégies de substitution des importations, (ii) de gain supplémentaire de parts de marchés par la diversification des produits laitiers locaux, (iii) de modernisation des systèmes de production pour l'amélioration de l'habitat, de l'alimentation, de la santé et du potentiel génétique des races locales, (iv) de régulation de l'approvisionnement des unités de transformation et de distribution par le développement des réseaux de collecte, (v) de levée des obstacles à la promotion de l'entrepreneuriat féminin à la création d'emplois de jeunes dans la filière.

Une connaissance précise des situations nationales actuelles des chaines de valeur lait local est nécessaire pour relever durablement ces défis dans une perspective d'augmentation des revenus des acteurs et de réponse à la demande croissante de produits laitiers.

A cette fin, le plan d'action prévoit une cartographie des chaines de valeur nationales, en vue d'un diagnostic idoine des forces, faiblesses, opportunités et menaces de la dynamique nationale de promotion du lait local.

Les opérations ou actions prévues à cet effet sont les suivantes :

- Conception de démarche et outils méthodologiques ;
- Validation inclusive de la démarche et des outils méthodologiques et détermination du planning de mise en œuvre ;
- Réalisation des opérations de cartographie, conformément audit planning ;
- Production et publication des rapports nationaux d'études cartographiques :
- Stockage d'informations et de connaissances qui en résultent, pour valorisation dans le processus de promotion des bases de données et valorisation des résultats d'études.

Activité 3.2.3.1.2: *Lancement de projets pilotes d'appui à la mise en œuvre des plans d'action nationaux*

À l'aide des activités 3.2.2.1 et 3.3.2.2 susmentionnées, les équipes-pays s'armeront de deux instruments renforçant respectivement leurs capacités (i) d'intensification et d'optimisation des échanges d'informations, de connaissances, de conseils et d'expériences (plateformes numériques nationales), et (ii) d'impulsion d'une dynamique de coopération entre acteurs de la filière lait local pour relever les défis environnementaux, financiers, économiques et technologiques avec lesquels ils sont confrontés.

Ces capacités renforcées devront être traduites en appuis spécifiques à la mise en œuvre des plans d'action nationaux de promotion du lait local. Pour ce faire, les opérations ou actions suivantes sont inscrites au présent plan d'action régional :

- Choix, en fonction de modèles économiques pertinents et des résultats de l'étude cartographique, de trois sites de projets pilotes respectivement consacrés à l'appui (i) aux systèmes de production du lait local (amélioration du potentiel génétique, de l'alimentation et de la santé du bétail), (ii) aux unités de collecte et de transformation (innovation technologique, diversification des produits, conservation et

conditionnement, gestion qualité), et (iii) aux systèmes de distribution du lait local (stockage, chaine de froid, marketing, réseaux de distribution) ;
- Élaboration et validation des projets pilotes ;
- Mise en œuvre desdits projets ;
- Suivi des activités, évaluation des performances, revue conjointe des engagements et capitalisation des expériences en vue de la définition des modalités de mise à l'échelle.

A priori, ces projets pilotes sont présentés et mis en œuvre par les acteurs à la base.

3.2.4. *Logique d'intervention des sous-composantes 2.1 et 2.2*

A l'instar de celles du Comité de Pilotage et du Secrétariat Permanent, la logique d'intervention des Équipes-Pays est schématisé ci-après en une chaine de transmission d'effets aboutissant aux mêmes performances résumant les visées du plan d'action triennal.

Activités	Produits attendus (Outputs)	Effets attendus (outcomes)
• Mise en place des dispositifs nationaux de concertation et de coopération (alliances, coalitions, cadres de concertation, tables filières, et autres) • Cartographie des bassins de production, de collecte, de transformation et de distribution du lait local • Lancement de projets pilotes d'appui à la mise en œuvre des plans d'action nationaux	• Existence de dispositifs nationaux de concertation et de coopération pour la promotion du lait local • Connaissance fine des opportunités et obstacles du développement de la filière lait local au niveau national • Leviers d'impulsion de la mise en œuvre des plans d'action nationaux de promotion du lait local	• Transformation de l'environnement des affaires de la filière • Amélioration de la productivité et de la compétitivité des unités de production, de collecte, de transformation et de distribution du lait local • Amélioration de la qualité des produits laitiers locaux

4. Mécanisme de mise en œuvre du 1er plan triennal

La mise en œuvre du plan d'action est (i) placée sous la gouvernance du Comité de Pilotage, (ii) supervisée et coordonnée par le Secrétariat permanent, avec l'appui du Hub Rural et des commissions thématiques, (iii) exécutée sur le terrain par les Equipes-pays. Les responsabilités et modalités d'action de chacun de ces trois niveaux d'encadrement du processus de mise en œuvre du plan d'action sont présentés ci-après.

4.1. Gouvernance du plan par le Comité de Pilotage de la Plateforme Régionale

Responsabilités	Modalités d'action
Piloter la mise en œuvre du plan	Suivre le déroulement du plan d'action à l'aide du tableau de bord mentionnant la situation de référence et les données progressives d'activités et de résultats
Prendre des décisions de réajustement nécessaires à la mise en œuvre efficace du plan	Prendre bonne connaissance des rapports périodiques de suivi des activités et d'évaluation des performances
Veiller à la bonne gestion des ressources financières du plan	Prendre bonne connaissance des rapports financiers périodiques et commanditer, si nécessaire, des audits internes et/ou externes
Veiller au respect des engagements pris par les parties prenantes du plan (acteurs nationaux des chaines de valeur lait local, équipes-pays,	Lancer périodiquement des processus de revue conjointe

Responsabilités	Modalités d'action
Secrétariat Permanent, Cellule de coordination, États, CER, PTF…)	
Assurer une bonne valorisation du plan dans le processus global de contribution à l'offensive régionale lait local	Lancer périodiquement des processus de capitalisation des expériences de mise en œuvre du plan

4.2. Supervision et coordination du plan par le Secrétariat Permanent

4.2.1. Supervision

Responsabilités	Modalités d'action
Mettre en place le système de suivi-évaluation selon les cadres de résultat et de mesure de performance établis ci-après	Voir Activité 3.2.2.1
Assurer un rapportage régulier (selon la périodicité adoptée par le comité de pilotage) des activités et performances du plan	Suivre les activités par des procédures consistantes de collecte de données, de mise à jour de la base de données, de traitement et d'analyse des données Évaluer les performances par des procédures consistantes d'analyse de résultats, d'évaluation d'effets et impacts
Gérer efficacement les ressources financières du plan	Définir des procédures de gestion comptable et financière spécifiques aux ressources du plan Produire régulièrement des rapports de gestion
Faciliter le déploiement de la cellule de coordination	Offrir des moyens de communication et aménager des espaces de délibération Faciliter la réalisation de missions de coordination
Exécuter les décisions du comité de pilotage en matière de revue conjointe et de capitalisation	Élaborer des notes conceptuelles et des feuilles de route ou agendas Suivre la mise en œuvre de ces feuilles de route ou agendas Produire des rapports de revue conjointe ou de capitalisation

4.2.2. Coordination

Responsabilités	Modalités d'action
Consolider des canaux de communication (partage d'information et d'expériences entre pays à l'intérieur d'une zone (pays sahéliens et pays côtiers) et entre zones	Mettre à profit le réseau régional de plateformes nationales (Activité 3.2.2.2) et tout moyen disponible de facilitation des interactions entre équipes-pays
Fournir un appui-conseil aux équipes-pays pour la mise en œuvre efficace du plan	Adopter des procédures de formulation des demandes d'appui par les pays et réponse auxdites demandes Aider au bon fonctionnement des plateformes nationales de promotion du lait local Apporter un appui aux dispositifs nationaux de concertation et de coopération
Suivre, évaluer et rapporter les activités et performances du plan	Satisfaire les sollicitations du COPIL et des bailleurs de fonds en matière de conception et d'amélioration du système de suivi-évaluation.
Assister les Equipes-pays dans la collecte, le traitement et l'analyse des données de suivi-évaluation	Contribuer au renforcement des procédures de transmission des données nationales de suivi et d'évaluation au système régional de suivi-évaluation

4.3. Mise en œuvre du plan par les Équipes-pays et les acteurs des chaines de valeur (producteurs, transformateurs, distributeurs de lait local)

Responsabilités	Modalités d'action
S'impliquer et participer activement aux activités des dispositifs nationaux de concertation et de coopération	S'approprier et appliquer les procédures mises en place à cet effet
S'impliquer et participer activement aux échanges du réseau de plateformes nationales de promotion du lait local	S'approprier et appliquer les procédures mises en place à cet effet
S'impliquer et participer activement aux opérations de cartographie pour amélioration des connaissances de la filière lait local	Réaliser les engagements pris à cet effet
S'impliquer et participer activement à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des projets pilotes envisagés par le plan	Réaliser les engagements pris à cet effet
Concourir à la remontée des données de suivi-évaluation du niveau national au niveau régional	S'approprier et appliquer les procédures mises en place à cet effet

5. Besoins de financement du 1er plan triennal

5.1. Budget global[1]

Composantes/Organes		Activités	Coûts (F.CFA)	Part
1	Comité de Pilotage	Tenue de 3 conférences annuelles de la Plateforme Régionale multi-acteurs d'appui à la promotion du lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel	65 525 000	3,91%
		Mobilisation des organisations professionnelles rurales en appui à la campagne de plaidoyer en faveur du lait local	16 760 000	1%
		Renforcement des capacités de leadership des membres du comité de pilotage de la plateforme régionale	19 000 000	1,13 %
		Organisation de rencontres régionales de réflexion stratégique	29 500 000	1,76 %
	Secrétariat Permanent	Mise en place d'un système régional de suivi-évaluation des performances de la filière lait local	50 700 000	3,03 %
		Mise en place d'un réseau régional de plateformes nationales d'échanges d'informations, de partage d'expériences et de promotion de technologies appropriées	33 400 000	2%
		Appui au fonctionnement du Comité de pilotage et coordination des activités des commissions thématiques	73 700 000	4,4 %
		Conduite de campagne de plaidoyer auprès des CER, États, Collectivités Locales et PTF pour la mise en œuvre efficace du plan d'action triennal	510 615 000	30,48 %
2	Équipes-pays	Appui mise en place dispositifs nationaux de concertation et coopération	108 000 000	6,45 %
		Appui mise en œuvre activités prioritaires de contribution à la réalisation des plans d'action nationaux	767 900 000	45,84 %
Total			1 675 100 000	100 %

5.2. Plan de financement

[1] Cf. Budget détaillé en annexe

Sources de financement prévues	Montants à solliciter (F.CFA)	Part	Modalités de mobilisation
Organisations régionales de producteurs (OPR)	92 982 000	5,55 %	Concertation inter-OPR
Organisations du secteur privé	108 479 000	6,48 %	Tables rondes
Organisations de la société civile (OSC)	61 988 000	3,7 %	Tables rondes
États	536 032 000	32 %	Sollicitation appui
Communautés Économiques Régionales (CER)	469 028 000	28 %	Sollicitation appui
PTF	406 591 000	24,27 %	Sollicitation appui
Total	**1 675 100 000**	100 %	

6. Plan de mesures des performances

6.1. Cadre de résultats

Deux niveaux de résultats sont considérés dans ce cadre de mise en exergue de la logique de contribution à l'Offensive lait local initiée par la CEDEAO. Il s'agit des niveaux respectifs (i) d'outputs ou produits directement générés par les champs d'action, et (ii) d'outcomes ou effets à moyen et ou long terme résultant de la mise en valeur desdits produits ou outputs par les acteurs bénéficiaires tant au niveau régional (membres du COPIL et agents du SP) qu'au niveau national (équipes pays ainsi que producteurs, collecteurs, transformateurs, distributeurs de lait local impliqués dans la mise en œuvre des projets pilotes).

Inscrits dans une dynamique de coopération et de responsabilité mutuelles, tous les trois champs d'action sont censés concourir aux mêmes effets ou outcomes (i) de transformation de l'environnement des affaires de la filière lait local, (ii) d'amélioration de la productivité et de la compétitivité des unités à tous les maillons de la chaine de valeur, et (iii) d'amélioration de la qualité des produits laitiers locaux, pour assurer aux consommateurs un bon état nutritionnel, en sus de la sécurité alimentaire à garantir par la hausse de productivité.

Ainsi, l'impact desdits effets ou outcomes peut être logiquement attendu au niveau des objectifs stratégiques de l'Offensive d'accroissement (i) de la production de lait local, (ii) du taux de collecte, et (iii) du nombre d'unités de transformation et de distribution.

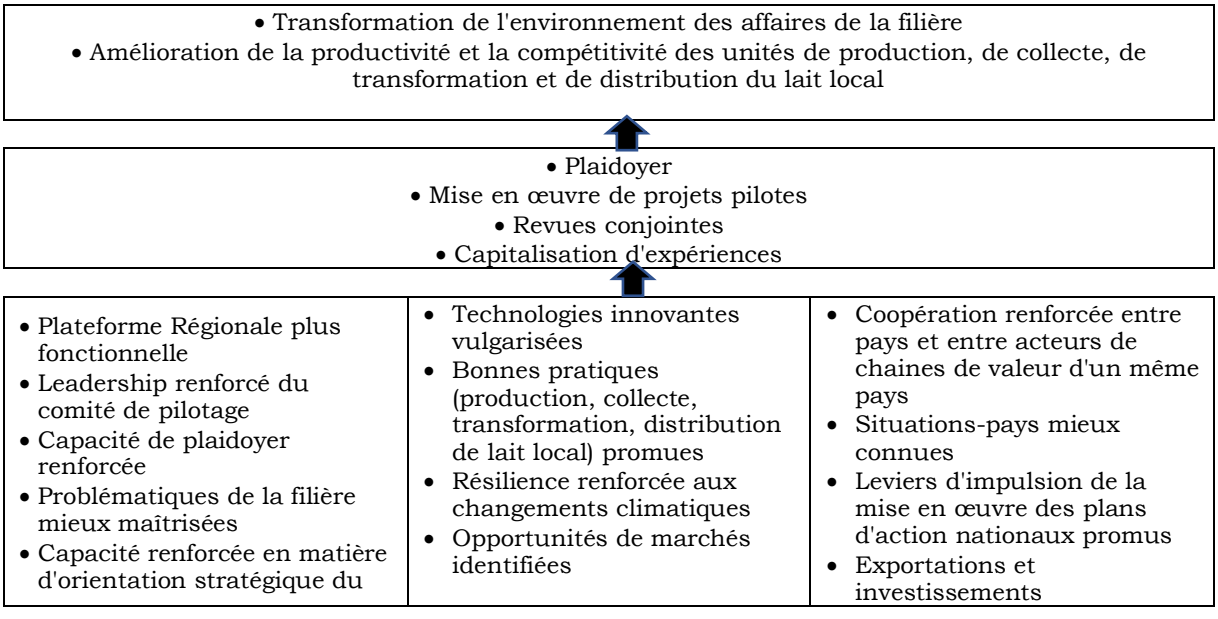

processus de développement de la filière	• Meilleures mesures de politiques définies • Obstacles au développement de la filière spécifiés • Crises diverses prévues	responsables des multinationales laitières implantées en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Renforcement de la coopération entre acteurs régionaux de la filière lait local	Renforcement des systèmes d'information, de communication aux niveaux national et régional	Soutien aux acteurs des chaines de valeur lait local

6.2. Cadre de mesure de performances

La mesure de performances est une batterie d'indicateurs permettant de mesurer le niveau de réalisation :

- Des activités du plan dans les deux composantes respectivement consacrées au déploiement des organes régionaux (Comité de Pilotage et Secrétariat Permanent) et nationaux (dispositifs de concertation et de coopération) ;
- Des résultats attendus ou outputs directement produits par le plan pour impulser une vigoureuse dynamique de développement des chaines de valeur lait local :
- D'effets de transformation positive des systèmes de production, de collecte, de transformation et de distribution :
- D'impacts globaux sur la filière en termes d'accroissement de productivité, de production et de revenu.

La batterie d'indicateurs est présentée à l'annexe de ce document.

7. Risques et mesures de mitigation

Les hypothèses de succès du plan sont les conditions nécessaires à l'atteinte des objectifs visés et des résultats attendus. La prévention et la gestion des risques de non-réalisation des conditions prévues est ainsi indispensable à la gestion efficace du plan d'action. Ces hypothèses et risques, ainsi que le plan de mitigation ou de gestion des risques sont explicités ci-après.

7.1. Hypothèses et risques

La matrice des hypothèses et risques s'établit comme suit.

Hypothèses	Risques de non-réalisation des hypothèses
L'objectif général ne peut être atteint que si les pouvoirs publiques (États et CER) ont pris les mesures fiscales, douanières, financières et économiques favorables à la promotion du lait local	Échec des plans de plaidoyer (non satisfaction des requêtes de la Plateforme) – Instabilité politique et sécuritaire dans la région
Les objectifs spécifiques ne peuvent être atteints que si les acteurs s'engagent dans les dynamiques de concertations et de coopération de la plateforme	Non fonctionnalité (mauvaise gouvernance) des plateformes nationales
Le résultat 1 ne peut être réalisé que si les membres du comité de pilotage ont renforcé leurs liens de coopération et consolidé leur leadership	Défaut de cohésion et de proactivité des membres du comité de pilotage
Le résultat 2 ne peut être atteint que si le Secrétariat Permanent a renforcé ses capacités de facilitation et de coordination de la	Défaut d'expertise dans des domaines-clés (coordination des activités de la plateforme, NTIC, appui-conseil, suivi-évaluation et autres)

Hypothèses	Risques de non-réalisation des hypothèses
concertation et de coopération entre les parties prenantes du plan	
Le résultat 3 ne peut être atteint que si les équipes-pays sont soutenues par les ministères en charge de l'élevage et disposent de moyens suffisants de fonctionnement	Absence de motivation des membres des équipes-pays et/ou défaut de ressources budgétaires

7.2. Plan de mitigation

Les paramètres du plan de mitigation sont présentés ci-après.

Risques	Gravité	Probabilité	Indicateur d'alerte	Moyens de Couverture
Échec des plans de plaidoyer (non satisfaction des requêtes de la Plateforme)	Très grave	Moyenne	Statu quo à mi-parcours (juin 2024) des conditions douanières, fiscales et budgétaires (subventions) de la filière lait local (Référence : rapport de suivi-évaluation)	Campagne de plaidoyer permanente, inclusive et participative
Instabilité politique et sécuritaire	Très grave	Forte	Statu quo à mi-parcours (juin 2024) des conditions douanières, fiscales et budgétaires (subventions) de la filière lait local (Référence : rapport de suivi-évaluation)	Promotion de la cohésion sociale et de la paix au sein de nos argumentaires
Défaut de cohésion et de proactivité des membres du comité de pilotage	Assez grave	Moyenne	Taux d'absence aux réunions statutaires > 50% en 2 rencontres successives (Référence : comptes rendus de réunions)	Veille organisationnelle (éventuelle tenue de sessions extraordinaires de la Conférence Annuelle)
Défaut d'expertise dans des domaines-clés (NTIC, appui-conseil, suivi-évaluation et autres)	Peu grave	Faible	Retard de mise en place des outils informatiques (suivi-évaluation, Portail lait local) > 3mois (Référence : planning ou feuille de route)	Renforcement des capacités des experts du Secrétariat Permanent
Absence de motivation des membres des équipes-pays	Peu grave	Faible	4 mois d'inactivité du dispositif national de concertation et coopération (Référence : rapport suivi-évaluation)	Renforcement des capacités de leadership
Défaut de ressources budgétaires	Grave	Moyen	Absence de démarrage de mise en œuvre des activités après 1 an	Adaptation de la stratégie de mobilisation des ressources

8. Annexes

8.1. Tableau des indicateurs de suivi et d'évaluation de la contribution de la Plateforme à l'Offensive lait local

Indicateurs		Niveau de désagrégation	Données de référence	Cibles
Catégories	**Libellés**			
Indicateurs d'activités	Effectivité de la tenue de la première conférence annuelle	Par Genre et catégories d'âge des participants	0	3
	Nombre d'organisations professionnelles régionales rurales impliquées dans la campagne de plaidoyer en faveur du lait local	Par sous-secteurs du secteur ASPH	3	12
	Nombre de sessions de renforcement des capacités de leadership des membres du comité de pilotage	Par thématiques de formation	0	5
	Nombre de rencontres de réflexion stratégique organisées au niveau régional	Par thématiques traitées	0	5
	Nombre de rapports de suivi produits et distribués	Par catégories de destinataires	0	12
	Nombre de rapports de performances produits et distribués	Par catégories de destinataires	0	3
	Nombre de rapports de revue conjointe produits et distribués	Par catégories de destinataires	0	2
	Nombre de rapports de capitalisation produits et distribués	Par catégories de destinataires	0	2
	Niveau d'extension du réseau régional de plateformes nationales	Par pays couverts	6	18
	Nombres de réunions statutaires tenues par le Comité de pilotage et coordination des activités	Par types de décisions	1	12
	Nombre de problématiques traités par les commissions thématiques	Par catégories d'objectifs	0	5
	Nombre de dispositifs nationaux de concertation et de coopération mis en place dans la région	Par pays couverts	6	18
	Nombre d'opérations nationales de cartographie de bassins laitiers réalisées dans la région	Par pays couverts	0	18
	Nombre de projets pilotes mis en œuvre dans la région	Par catégories d'objectifs	0	36
Indicateurs de performances	Niveau de fonctionnalité du comité de pilotage	Par fonctions statutaires	-	100 %
	Niveau de fonctionnalité du Secrétariat Permanent	Par fonctions statutaires	-	100 %
	Niveau de fonctionnalité des commissions thématiques	Par fonctions statutaires	-	100 %
	Niveau de fonctionnalité des dispositifs nationaux de concertation et de coopération	Par domaines d'activités	-	100 %

Indicateurs		Niveau de désagrégation	Données de référence	Cibles
Catégories	**Libellés**			
	Nombre d'introduction de vaches laitières à potentialités génétiques améliorées	Par pays couverts	-	450 (chiffres indicatifs à préciser sur base des ambitions des projets pilotes)
	Nombre d'unités de collecte promues	Par pays couverts	-	360
	Nombre d'unités de transformation promues	Par pays couverts	-	450
	Nombre d'unités de distribution promues	Par pays couverts	-	270
	Taux d'augmentation du volume de lait produit au niveau régional	Par pays couverts	-	15 %
	Taux d'augmentation du volume de lait collecté au niveau régional	Par pays couverts	-	20 %
	Taux d'augmentation du volume de lait transformé au niveau régional	Par pays couverts	-	20 %
	Taux d'augmentation du revenu moyen des producteurs de lait local	Par pays couverts	-	10 %
	Taux d'augmentation du revenu moyen des collecteurs de lait local	Par pays couverts	-	10 %
	Taux d'augmentation du revenu moyen des transformateurs de lait local	Par pays couverts	-	10 %
	Taux d'augmentation du revenu moyen des distributeurs de lait local	Par pays couverts	-	10 %
	Niveau d'amélioration de l'accès du bétail aux ressources pastorales	Par pays couverts	-	50 %
	Niveau d'amélioration de l'accès du bétail aux soins vétérinaires	Par pays couverts	-	80 %

8.2. Tableau du budget détaillé du plan d'action sur 3 ans

Composantes		Activités	Actions	Montants (F.CFA)
R1 : Le Comité de Pilotage et le Secrétariat Permanent ont renforcé leur fonctionnalité, impulsé une dynamique de coopération inter-pays, régionale et internationale assuré la mise en œuvre, la coordination et le suivi-évaluation des actions de la Plateforme pour le développement de la filière lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel ;				
Composante 1	***Sous-Composante Comité de Pilotage***	**Activité 3.1.2.1.1 : Tenue des conférences annuelles de la Plateforme Régionale multi-acteurs d'appui à la promotion du lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel**	Préparation de la rencontre : (i) élaboration d'une note de présentation et d'un agenda mettant le focus sur les cinq thématiques (productivité et production des races laitières locales…), (ii) envoi de lettres d'invitation à toutes les parties-cibles (signataires de la Déclaration, PTF organisations professionnelles de la filière non signataires, États, et CER), (iii) élaboration des présentations des commissions thématiques, (iv) préparation des "évènements annexes" (expositions de produits laitiers locaux et échanges B2B), et (iii) précision de la logistique	**65 525 000**
			Tenue de la rencontre : (i) revue du cadre de coopération, des comptes rendus du Comité de Pilotage, du présent plan d'action et du plan de plaidoyer, (ii) examen du rapport d'activité, (iii) panels sur les présentations des commissions thématiques (adaptation aux changements climatiques et au financement des chaines de valeur lait local), (iv) enregistrement éventuel de nouvelles adhésions	
			Après la rencontre : production du relevé de décisions de la Conférence Annuelle.	
		Activité 3.1.2.1.2 : Mobilisation des organisations professionnelles rurales en appui à la campagne de plaidoyer en faveur du lait local	Mobilisation des organisations professionnelles du secteur ASPH autour de ce projet : (i) large distribution de supports de communication pour sensibilisation sur les enjeux et défis du développement de la filière lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel, (ii) tenue d'une réunion de partage et de concertation	**16 760 000**
			Mise en œuvre subséquente des activités communes retenus lors de la réunion de partage en direction des décideurs ciblées (CEDEAO, UEMOA, Ministères des pays couverts en charge de l'élevage, collectivités locales).	
			Suivi desdites activités et évaluation des acquis, pour revue conjointe et capitalisation, en vue de la poursuite de l'effort d'influence des décideurs en faveur des producteurs, collecteurs, transformateurs et distributeurs du lait local	

Composantes		Activités	Actions	Montants (F.CFA)
		<u>Activité 3.1.2.1.3</u> : Renforcement des capacités de leadership des membres du comité de pilotage de la plateforme régionale	Définition approches stratégiques du développement de la filière lait local (production, collecte, transformation, commercialisation) en Afrique de l'Ouest et au Sahel, sur la base des réflexions prospectives des commissions thématiques	**19 000 000**
			Renforcement des connaissances en politiques commerciales et fiscales et sur les processus de décision associés	
			Définition de méthodes de développement de partenariats économiques, financiers et techniques par la communication, en faveur du développement de la filière lait local	
			Renforcement des capacités de conception, mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de campagnes de plaidoyer et lobbying	
			Renforcement de connaissances sur les modalités de gestion des crises climatiques, sanitaires et sécuritaires pour le renforcement de la résilience des systèmes de production, de collecte, de transformation et de commercialisation des produits laitiers locaux	
			Renforcement des capacités de gestion de la Plateforme axée sur la consolidation des mécanismes de coopération intra et inter-pays	
			Adoption principes d'approche globale du développement rural et de la sécurité alimentaire pour une bonne prise en compte de la filière lait local dans les politiques nationales et régionales de développement du secteur ASPH	
		<u>Activité 3.1.2.1.4</u> : Organisation de rencontres régionales de réflexion stratégique	Ateliers de partage de résultats des réflexion prospectives commissions thématiques relatives aux cinq (5) études préconisées par le Comité de pilotage et mise en œuvre d'une procédure de validation interne des rapports d'étude des commissions thématiques	**29 500 000**
			Tenue d'une rencontre régionale de réflexion stratégique sur les perspectives de développement technologique et de résilience climatique des chaines de valeur lait local	
			Tenue d'une rencontre régionale de réflexion stratégique sur les perspectives de transformation de l'environnement des affaires de la filière lait local et de renforcement de la viabilité financière des unités de production, de collecte, de transformation et de distribution des produits laitiers locaux	
			Tenue d'une rencontre régionale de réflexion stratégique sur la viabilité financière et la compétitivité durable de la filière lait local.	

Composantes		Activités	Actions	Montants (F.CFA)
	Total sous-composante Comité de Pilotage			**130 785 000**
	Sous-Composante Secrétariat Permanent	**Activité 3.1.3.1.1 : Mise en place d'un système régional de suivi-évaluation des performances de la filière lait local**	Élaboration de cadres de résultats (logique d'intervention) et de mesure de rendement (indicateurs de suivi et d'évaluation)	**50 700 000**
			Conception et mise en place de la base de données lait local	
			Mise en place des procédures de collecte, de traitement et d'analyse des données	
			Mise en place de procédures de diffusions des rapports de suivi et d'évaluation	
			Mise en place de mécanismes de revue conjointe et de capitalisation pour l'amélioration des performances du cadre de coopération	
		Activité 3.1.3.1.2 : Mise en place d'un réseau régional de plateformes nationales d'échanges d'informations, de partage d'expériences et de promotion de technologies appropriées	Développement d'un portail web, (site avec 18 pages pays) : offre d'informations, de connaissances, d'espaces de dialogue et autres ressources numériques d'aide à l'innovation technologique, à la formation professionnelle et à l'identification d'opportunités de marché	**33 400 000**
			Incitation à l'ouverture de pages Facebook pays consacrées au Lait local	
			Élaboration d'un cahier de charges pour le bon fonctionnement du réseau, avec animation du portail par le Secrétariat Permanent et gestion des pages pays par les équipes-pays.	
		Activité 3.1.3.1.3 : Appui au fonctionnement du Comité de pilotage et coordination des activités des commissions thématiques	Élaboration et adoption d'un manuel de gestion des ressources de la Plateforme	**73 700 000**
			Coordination de la mise en œuvre du présent plan d'action	
			Préparation des documents de travail et organisation des réunions du Comité de Pilotage	
			Préparation des documents de travail et organisation des réunions de la Conférence Annuelle	
			Élaboration des rapports annuels d'activités et de gestion financière à soumettre au Comité de Pilotage	
			Supervision des travaux de réflexion des Commissions Thématiques sur les problématiques soumises par le Comité de Pilotage	
		Activité 3.1.3.1.4 : Mobilisation des décideurs politiques en contribution à l'impulsion d'une dynamique régionale de coopération au développement de la filière lait local (plaidoyer)	Élaboration d'un argumentaire de plaidoyer	**25 890 000**
			Élaboration des notes de position	
			Organisation de visites de lobbying auprès des commissions Agriculture et Développement rural des CER	
			Élaboration des notes de position de portée régionale	

Composantes		Activités	Actions	Montants (F.CFA)
		<u>Activité 3.1.3.1.5</u> : Mise à contribution des décideurs politiques nationaux (États) pour l'amélioration de l'environnement des affaires et le renforcement de l'encadrement technique de la filière lait local (plaidoyer)	Organisation des missions d'information et de sensibilisation auprès des commissions Agriculture, Finance et Parlements des CER sur les rôles et responsabilités des plateformes nationales et régionale lait	**223 930 000**
			Renforcement de la capacité de plaidoyer et mobilisation de fonds des équipes nationales au profit des plans d'actions lait,	
			Élaboration de notes de position pays,	
			Organisation des visites de lobbying auprès des ministères en charge de l'élevage, des finances et du commerce dans les pays,	
			Maintien du lien avec la campagne 'N'exportons pas nos problèmes' en vue de faire du plaidoyer auprès des décideurs politiques européens	
		<u>Activité 3.1.3.1.6</u>: Sollicitation de la contribution des parties prenantes du processus de développement (CEDEAO, UEMOA, CEEAC, CEMAC, États, Collectivités Locales, PTF) en matière de renforcement des capacités productives et commerciales des acteurs des chaînes de valeur lait local (plaidoyer)	Organisation des missions d'information et de sensibilisation	**136 740 000**
			Organisation de campagnes d'information du grand public sur la consommation du lait local	
			Élaboration des supports de communication sur les plateformes régionale et nationales d'appui à la promotion du lait local	
			Organisation des side events en marge des rencontres régionales et nationales	
			Promotion des achats institutionnels (cantines scolaires, hôpitaux, aide alimentaire, etc.…)	
		<u>Activité 3.1.3.1.7</u>: Sollicitation de l'adoption par les États et la CEDEAO de politiques commerciales et fiscales favorables de renforcement de la compétitivité des produits et du potentiel de développement de la filière lait local (plaidoyer)	Actualisation de la note de position sur les politiques fiscales et commerciales favorables au lait local	**124 055 000**
			Organisation d'un atelier d'élaboration de la stratégie d'influence du TEC	
			Organisation de "side event" autour du processus de révision du TEC	
			Organisation des visites de lobbying auprès de la commission Finance des CER	
			Participation aux rencontres préparatoires de révision du TEC au niveau des CER	
			Finalisation de l'étude sur la mise en œuvre des mesures fiscales et de défense commerciale du lait local au Nigéria	
			Élaboration d'une note synthèse des études sur la fiscalité réalisées au Sénégal et au Nigéria	
			Organisation des visites de lobbying auprès des ministères en charge de l'élevage, des finances et du commerce dans les pays	
			Participation aux rencontres préparatoires de révision du TEC dans les pays	

Composantes		Activités	Actions	Montants (F.CFA)
Total sous-composante Secrétariat Permanent				**668 415 000**
Total Composante 1				**799 200 000**
R2 : Les Equipes-pays ont rendu fonctionnels leurs dispositifs nationaux de concertation et lancé leurs activités de contribution à la mise en œuvre des plans d'action nationaux, dans une dynamique de réalisation des objectifs du cadre de coopération régionale.				
Composante 2	***Sous-composante "Concertation et coopération" à l'échelle pays***	**Activité 3.2.2.1.1 : Mise en place des dispositifs nationaux de concertation pour le développement des chaines de valeur lait local**	Accompagnement des pays pour la mise en place des cadres de concertation	**108 000 000**
			Élaboration de notes conceptuelles et feuilles de route adaptées à chacune des options	
			Mise en œuvre des feuilles de route	
			Lancement des dispositifs sur la base de programmes de travail spécifiques.	
Total sous-composante concertation et coopération à l'échelle pays				**108 000 000**
	Sous-composante Contribution à la mise en œuvre de plans d'action nationaux	**Activité 3.2.2.1.2: Cartographie des bassins nationaux de production, de transformation et de distribution du lait local**	Conception et validation de démarche et outils méthodologiques, et détermination du planning de mise en œuvre	**42 500 000**
			Réalisation des opérations de cartographie, conformément audit planning	
			Production et publication des rapports nationaux d'études cartographiques	
		Activité 3.3.2.3 : Lancement de projets actions prioritaires de contribution à la mise en œuvre des plans d'action nationaux	Choix, en fonction de modèles économiques pertinents et des résultats de l'étude cartographique, de trois sites pilotes respectivement consacrés à l'appui (i) aux systèmes de production du lait local (amélioration du potentiel génétique, de l'alimentation et de la santé du bétail), (ii) aux unités de collecte et de transformation (innovation technologique, diversification des produits, conservation et conditionnement, gestion qualité), et (iii) aux systèmes de distribution du lait local (stockage, chaine de froid, marketing, réseaux de distribution)	**725 400 000**

Composantes		Activités	Actions	Montants (F.CFA)
			Définition d'actions prioritaires à mettre en œuvre dans les sites pilotes	
			Mise en œuvre desdites actions	
			Suivi de la mise en œuvre, évaluation des performances, revue conjointe des engagements et capitalisation des expériences en vue de la définition des modalités de mise à l'échelle.	
Total sous-composante contribution à la mise en œuvre des plans d'action nationaux				**767 900 000**
Total Composante 2				**875 900 000**
Total Général				**1 675 100 000**